



LES FLUX DE SALARIÉS AGRICOLES DANS LA FILIÈRE ÉQUINE FRANÇAISE EN 2020

En 2020, 24 700 salariés agricoles ont été recensés dans la filière équine. Parmi eux, 3 salariés sur 10 sont nouveaux (absents en 2019) et près de 3 sur 10 quittent la filière (c'est-à-dire qu'ils étaient présents en 2020 et absents en 2021).

LE CHIFFRE À RETENIR

29 %

C'est la part de nouveaux salariés agricoles en 2020 (tous secteurs confondus)



LES ENTRANTS¹ EN 2020

Un tiers des nouveaux salariés sont des entrants en élevage et équitation. Les entrants en galop et trot représentent près de un quart des effectifs.



LES SORTANTS² EN 2020

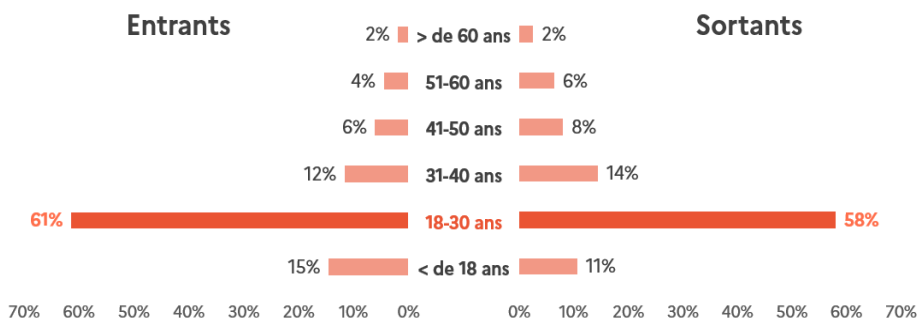
Un tiers des salariés ont quitté le secteur en élevage et équitation alors qu'ils sont un peu moins d'un quart en galop et trot

Le taux d'entrants et de sortants est relativement stable depuis 2015. Les flux concernent majoritairement les salariés de moins de 30 ans. Même si certains emplois sont saisonniers, des enjeux de fidélisation apparaissent évidents.

Flux des salariés agricoles selon les secteurs d'activités en 2020

	Part d'entrants	Part de sortants
Élevage	35%	33%
Équitation	34%	31%
Galop	26%	25%
Trot	23%	26%
Tous secteurs confondus	29%	27%

Profil des salariés en activité en 2020



Sources : Les données valorisées sont issues du fichier des contrats de travail des salariés agricoles recueilli par la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA). Il regroupe les caractéristiques des salariés et les clauses de chacun des CDD/contrats d'apprentissage, et CDI établis par les établissements agricoles dont l'activité principale est de nature équine. Les contrats sont catégorisés selon 5 secteurs d'activité : élevage, équitation, trot et galop puis autres.

Définitions : ¹les salariés entrants sont des salariés absents l'année précédente; ²les salariés sortants sont des salariés absents l'année suivante

Indicateurs calculés : Part d'entrants année N = entrants N/présents N ; Part de sortants année N = sortants N/présents N